



arte

Le nouveau siège
de la Chaîne Culturelle Européenne





Une vision européenne

Le nouveau siège social d'ARTE, inauguré le 13 octobre 2003 à Strasbourg, est l'expression d'un triple symbole : symbole de la réussite d'une Chaîne qui, en l'espace d'une décennie, a su s'affirmer dans le paysage audiovisuel européen, symbole d'une amitié fructueuse entre la France et l'Allemagne et enfin, symbole d'une ouverture enthousiaste et déterminée sur l'Europe. Onze ans après sa mise à l'antenne, la Chaîne ARTE est heureuse et fière d'être voisine des institutions européennes.

Passerelle entre le centre historique du Vieux Strasbourg et le quartier européen, la Chaîne est installée désormais sur les berges de l'Ill, au cœur d'une pittoresque cité ouvrière, la Cité Ungemach, construite au début du 20^{ème} siècle, et à quelques centaines de mètres du Parlement Européen, du Conseil de l'Europe et du Palais des Droits de l'Homme.

Ce contraste allait être déterminant pour l'ensemble du projet. L'architecte Hans Struhk a construit un immeuble d'une grande simplicité et d'une grande transparence architecturales qui établit un lien entre ces deux univers et s'intègre harmonieusement dans l'environnement existant.

Chaîne de télévision à la pointe de la technologie audiovisuelle, ARTE a désormais, grâce à ce bâtiment, la visibilité qu'elle mérite.

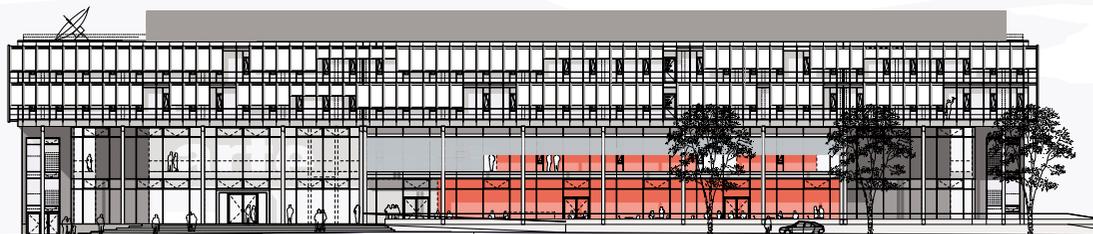
Une architecture humaine

Le cadre de vie professionnel est bien plus qu'un lieu où chacun vient s'acquitter de son travail. C'est un lieu de création et de renouvellement quotidiens où l'environnement joue un rôle essentiel. Le nouveau bâtiment fait désormais partie intégrante de la ville qui l'entoure, aux côtés de la cathédrale, du Parlement, des maisons particulières, de l'Ill avec ses bateaux-mouches et ses embarcations sportives, et s'identifie fortement avec elle.

Outre les exigences fonctionnelles que l'on retrouve dans la simplicité et la clarté du bâtiment, Hans Struhk a accordé dans son projet une large place à la nature. Les quatre éléments naturels, le feu, l'eau, l'air et la terre, sont omniprésents dans le bâtiment : le ciel se reflète sur le basalte brut de l'atrium agrémenté d'un imposant escalier de chêne. Le jardin suspendu offre un oasis de verdure avec sa fontaine. Les murs extérieurs des studios et du restaurant illuminent de leur rouge feu.

Les espaces de travail se répartissent harmonieusement autour de deux cours intérieures –l'atrium, et le jardin suspendu au-dessus des studios– qui constituent des lieux de rencontre importants, à l'instar des places de villages, et qui permettent à tous les collaborateurs de bénéficier d'un éclairage naturel.





L'architecture

Le terrain, proposé par la Ville de Strasbourg, d'une surface de 8 400 m² et de forme rectangulaire, a permis de construire un bâtiment de 98 m de long sur 48 m de large, dont l'entrée principale donne sur le quai du Chanoine Winterer, au bord de l'Ill.

Le bâtiment repose sur une base composée de deux niveaux, surélevée d'un mètre par rapport à la rue, en béton sur trois côtés et entièrement vitrée sur la façade principale. A cet endroit, des piliers rectangulaires s'élancent sur une hauteur de deux étages, contrastant avec l'aspect massif du socle.

Un large parvis, symbole d'une Chaîne sans frontières ouverte sur le monde, accueille le visiteur. L'espace de conférence au 1^{er} étage a l'aspect d'un cube encastré dans la façade de verre.

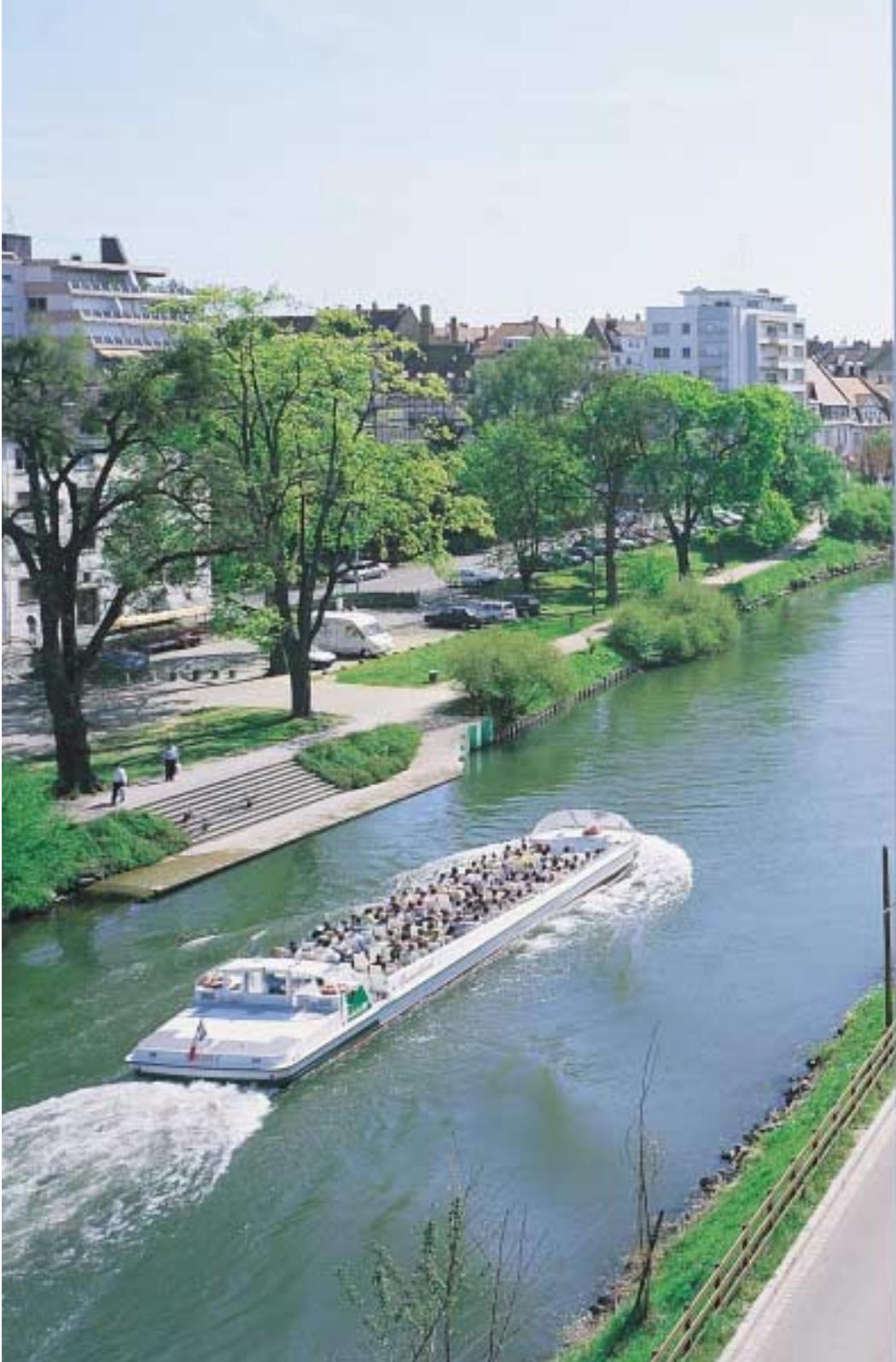
Sur les trois autres côtés de la base, des bandeaux de fenêtres font écho, tant par leur format que par leur disposition, à l'environnement architectural existant.

Les deux étages supérieurs de bureaux, vitrés, en léger décalage par rapport à la base, établissent par leur transparence un dialogue avec les institutions européennes voisines. Les antennes dirigées vers la ville accentuent l'image d'un bâtiment de communication.

En raison des risques d'inondations, l'ensemble des installations techniques a été placé sur le toit du bâtiment, dans une structure en métal léger.

A l'arrière du bâtiment, une voie dédiée aux livraisons dessert également l'entrée du parking souterrain. Les livraisons destinées aux studios ou au restaurant d'entreprise s'effectuent par des rampes d'accès à l'abri des intempéries.







L'aménagement intérieur

L'entrée principale accueille le visiteur directement dans un atrium haut de quatre étages où dominant la lumière, le verre, le bois et l'acier. Le sol est entièrement recouvert de basalte aux couleurs changeantes. La transparence du bâtiment découvre le ciel à travers la verrière et la façade entièrement vitrée.

Les espaces collectifs du bâtiment, visibles par transparence depuis l'extérieur de la façade principale, sont composés de l'atrium, du restaurant (au rez-de-chaussée) ainsi que des salles de conférence (au 1^{er} étage), et forment un L autour du centre névralgique constitué par les studios.

Le deuxième L, qui comprend principalement la salle de rédaction et le plateau technique, complète le rectangle.

Les bureaux qui donnent sur l'atrium sont largement vitrés tout comme les salles de montage et de mixage qui bénéficient d'un double vitrage d'isolation phonique. Cette transparence offre aux salariés la possibilité de partager la vie de l'atrium dont l'escalier, les paliers, et les passerelles sont autant de lieux de rencontres.

Au nord des studios, les espaces réservés aux cuisines et à l'exploitation du restaurant constituent un élément entièrement indépendant.





Premier étage

L'espace « conférence », de forme cubique, situé au 1^{er} étage, bénéficie d'un décor impressionnant : l'Il, le Parlement Européen et le Conseil de l'Europe. Deux salles, transformables en un lieu unique grâce à des cloisons amovibles, sont équipées de cabines d'interprètes permettant de traduire jusqu'à quatre langues. De part et d'autre des salles de conférence se trouvent un salon d'accueil à la sobriété toute scandinave et un espace de restauration baptisé « l'espace Club ».

Outre le plateau technique, le 1^{er} étage abrite également une salle de projection pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes.

Deuxième et troisième étages

Les étages supérieurs qui accueillent exclusivement des bureaux semblent libérés de la pesanteur. Les fines colonnes et l'utilisation du verre sur toute la hauteur des parois renforcent cette impression.

L'aménagement des bureaux repose sur un tramage de 1,25 m, sur lequel les cloisons viennent s'appuyer. Celles-ci, entièrement amovibles, permettent de faire évoluer les espaces de travail en fonction des besoins. Ces mêmes bureaux sont vitrés sur les couloirs et favorisent ainsi la communication visuelle.



Chauffage et climatisation individualisés

Les bureaux sont chauffés et rafraîchis par des ventilo-convecteurs individuels.

Le chauffage au gaz naturel est produit sur le toit du bâtiment où sont également placées les unités frigorifiques de condensation de l'air qui gèrent les installations techniques nécessaires à la diffusion 24h/24.

L'aération des bureaux s'effectue de façon naturelle par les fenêtres. Les bureaux donnant sur l'atrium profitent de la fraîcheur que celui-ci accumule la nuit. Le toit en verre de l'atrium fait partie intégrante du dispositif d'aération et contribue à renouveler l'air intérieur grâce à des extracteurs.

Un double système de stores, intérieurs et extérieurs, actionnés à distance ou de manière individuelle, assure ainsi un traitement subtil de la lumière et de la protection solaire. Les galeries et l'armature métallique supportant les stores offrent une ombre naturelle, et une possibilité simple d'accès pour l'entretien. Un courant d'air ascendant naturel ventile la façade.

La construction

La structure portante est composée de béton armé et de faux plafonds. Les escaliers et les studios renforcent la stabilité du bâtiment.

Conformément aux exigences réglementaires, le bâtiment est divisé en trois parties par des joints para-sismiques.

L'isolation phonique des studios et des cabines de speak est garantie par le procédé de construction « boîte dans la boîte » : aucun pont acoustique ne relie la coquille intérieure à la coquille extérieure.

L'accès au bâtiment

Toutes les mesures de sécurité requises ont été prises : un système de badge permet de contrôler l'accès au bâtiment ainsi qu'aux secteurs sensibles (studios, régie de diffusion, etc.) : trente lecteurs répartis dans le bâtiment détectent la position de l'utilisateur, son identité et la durée de son séjour sur place. En outre, il est possible d'isoler certains secteurs en cas d'alerte. Ce badge permet également d'accéder au restaurant et d'y régler ses consommations.



La fontaine de la cour intérieure du 2^e étage crée un agréable microclimat.





Une révolution technologique : l'ère du tout numérique

L'installation d'ARTE dans son nouveau siège représentera à court terme pour la Chaîne européenne une véritable révolution technologique : c'est tout le système de diffusion qui, à cette occasion, se verra ainsi transformé. Les programmes seront désormais enregistrés et stockés sur des serveurs informatiques, en remplacement des bandes magnétiques. Tous les éléments liés aux programmes (éléments audios et vidéos, versions linguistiques, sous-titrages, photos, textes de presse, gestion des droits) seront numérisés et rassemblés sur ces serveurs, afin de permettre à chacun d'y avoir accès depuis son poste de travail. La diffusion interviendra à partir de ces éléments, en éliminant le support analogique.

Les éléments constitutifs d'un programme seront donc numérisés puis stockés. Chaque collaborateur ayant besoin d'accéder au programme pourra le faire à partir de son poste de travail : il pourra ainsi consulter ce programme, le visionner, vérifier son contenu, et apporter sa pierre à l'édifice en fonction de sa spécialité et de ses compétences. L'outil permettra d'aller plus loin dans le travail de préparation des émissions, sans avoir recours systématiquement à des prestations de





recherche, de copie ou de pré-montage effectuées jusqu'à présent par du personnel technique spécialisé. Les applications « utilisateurs » resteront les mêmes, mais seront adaptées au nouveau système, afin de rendre toutes les informations stockées compatibles. Certains métiers seront bien sûr quelque peu modifiés, mais dans le sens d'une évolution positive, les tâches ingrates étant de plus en plus prises en charge par le nouveau système.

Outre les avantages évidents à court terme (amélioration considérable des performances et de la productivité de l'exploitation générale de la Chaîne, partage plus efficace des informations entre collaborateurs, transmission plus rapide des programmes venant des pôles, disparition du support magnétique, plus fragile et dont la conservation est limitée, gain de temps et de place,...), ce nouveau système offrira de nombreuses perspectives à moyen terme liées, notamment, au rapprochement avec le secteur Internet/multimédia : diffusion des programmes directement sur le web, visionnage en pré-diffusion à distance, interactivité avec les téléspectateurs, etc.

Cette transformation des outils s'opèrera petit à petit, pour permettre aux collaborateurs d'avoir le temps de s'adapter aux nouvelles méthodes de travail. Le point d'orgue sera l'installation de la nouvelle régie de diffusion prévue au courant de l'année 2004.





Une coopération réussie

La construction du siège d'ARTE constitue un exemple concret de coopération franco-allemande réussie. Outre certains collaborateurs de la Chaîne franco-allemande, 37 entreprises du bâtiment et 11 spécialistes et consultants provenant des deux pays ont participé aux travaux de l'équipe de l'architecte allemand Hans Struhk, épaulée par son partenaire strasbourgeois Maechel.Delaunay.Jund sous l'égide de Paul Maechel.

Les données du projet

Terrain	8 400 m ²
Surface construite	env. 4 800 m ²
Surface hors œuvre brute (S.H.O.B.)	23 500 m ²
Surface hors œuvre nette (S.H.O.N.)	14 350 m ²
Bureaux	40%
Technique	35%
Locaux partagés	25%
Postes de travail	env. 450
Places de parking	env. 140

Hans Struhk > Architecte diplômé par l'Université et l'Etat,
professeur d'université

1936

Né à Gommern, près de Magdebourg.

1956-1969

Etudes d'architecture, séjours à l'étranger, collaboration avec
divers cabinets d'architecture.

depuis 1969

Architecte indépendant à Brunswick.

1994- 2002

Enseignant à l'Université de Hanovre (Faculté d'architecture).

Principaux domaines d'activité :

Bureaux et sites industriels, installations sportives et de loisir,
habitat et urbanisme, logements pour personnes handicapées,
sites audiovisuels.

Divers :

Expositions d'architecture, recherche appliquée, prix pour réali-
sations exemplaires, lauréat de concours nationaux et interna-
tionaux, publications dans des revues spécialisées allemandes
et étrangères, participation à des jurys et expertises.

Partenaires

Maitre d'ouvrage

ARTE G.E.I.E

Groupement Européen
d'Intérêt Economique,
Strasbourg

Maitre d'ouvrage délégué

S.E.R.S.

Société d'Aménagement et
d'Equipement de la Région
de Strasbourg

Consultant technique

**Schwörer Ingenieure,
Mainz**

Architecte mandataire

**struhk architekten
Planungsgesellschaft
mbH, Braunschweig**

Hans Struhk
Gabriele Gropp-Stauth
Thomas-G. Pfennig

Chef de projet :
Martin Stiegler

Architectes locaux

**Maechel.Delaunay.Jund
architectes & urbanistes,
Strasbourg**

Calendrier des travaux

**G.P.C.I.,
Oberhausbergen**

Structure

**Assmann Beraten +
Planen, Braunschweig
O.T.E. Ingénierie, Illkirch**

Equipement technique
du bâtiment

**HL-Technik AG, Berlin
O.T.E. Ingénierie, Illkirch**

Acoustique du bâtiment
et des salles

**Jensen, Beratungsbüro
für Bau- und
Raumakustik GmbH,
Reinbek**

Consultant pour l'audiovisuel

**MASTERS S.A.
Consultants associés,
Paris**

Organisation des bureaux

AMSYCOM, Strasbourg

Cuisines

Ecotal S.A., Strasbourg

Installations extérieures

**Gnüchtl-Triebswetter
Landschaftsarchitekten,
Kassel**



Historique

Le Traité inter-étatique signé le 2 octobre 1990 entre la République Française et les Länder de la République Fédérale d'Allemagne stipule que la Chaîne culturelle européenne aura pour siège Strasbourg. ARTE prend possession de son premier siège officiel en mars 1992, aménagé par les architectes Moretti et Altorffer, rue de la Fonderie, dans le centre-ville. Très vite, face aux besoins grandissants de la Chaîne, les capacités s'avèrent insuffisantes. L'Assemblée Générale d'ARTE décide en mars 1998 la construction d'un nouveau siège, sur un terrain proposé par la Ville de Strasbourg, situé à l'angle de la rue Lauth et du quai du Chanoine Winterer. Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) prévoit que ce site soit réservé à des «équipements liés à la vocation européenne de Strasbourg». A l'issue d'un appel d'offres européen, l'Assemblée Générale d'ARTE confie le mandat à Hans Struhk, associé au Strasbourgeois Paul Maechel, le 20 octobre 1999. Les études préalables démarrent en octobre 2000.

Jobst Plog, Président d'ARTE, et Jérôme Clément, Vice-Président, posent la première pierre du nouveau siège d'ARTE le 3 mai 2001, dix ans après la création de la Chaîne à Strasbourg, le 30 avril 1991, en présence de Catherine Tasca, Ministre de la Culture et de la Communication, Adrien Zeller, Président de la Région Alsace, Philippe Richert, Président du Conseil Général du Bas-Rhin et Fabienne Keller, Maire de Strasbourg. Le gros œuvre s'achève en mai 2002 et la construction du bâtiment en avril 2003.

Le nouveau siège social d'ARTE est inauguré le 13 octobre 2003 par Jérôme Clément, Président d'ARTE, Gottfried Langenstein, Vice-Président, Jobst Plog, Président de l'Assemblée Générale d'ARTE, en présence de Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la Culture et de la Communication, et du Ministre-Président Peter Müller, Plénipotentiaire de la R.F.A. pour la Coordination Culturelle franco-allemande.

Financement

Le coût des travaux de construction s'est élevé à 25,6 Mio d'euros. Les frais annexes (honoraires architecte, études et assurances) se montent à 4,9 Mio d'euros qui sont financés à parts égales par les pôles ARTE France et ARTE Deutschland. Des avances remboursables totalisant 11,586 Mio d'euros (76 millions de francs) à taux zéro sur 10 ans ont été consenties par la Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace.



Sous le toit d'ARTE

Le Comité de Gérance

Jérôme Clément, Président
Gottfried Langenstein, Vice-Président
Victor Rocaries, Directeur des Programmes
Wolfgang Bernhard, Directeur de la Gestion

La Direction du Développement et de la Coordination

Hans-Walter Schlie, Directeur
Presse et Relations Publiques
Marketing
Multimedia
> 47 collaborateurs

La Direction des Programmes

Victor Rocaries, Directeur
Soirées Thématiques
Programmation, Etudes d'Audience et Coordination
des Echanges Internationaux
Information
Fictions et Cinéma
Documentaires
Documentaires et Magazines
Spectacles
Antenne et Interprogrammes
Production et Sous-titrage/Doublage
> 223 collaborateurs permanents

La Direction de la Gestion

Wolfgang Bernhard, Directeur
Juridique
Ressources humaines
Finances
Technique
Informatique
Linguistique
Logistique
> 91 collaborateurs permanents

Outre ces 365 collaborateurs permanents, la Chaîne bénéficie de la précieuse collaboration de journalistes pigistes ou indépendants, intermittents du spectacle, salariés sous C.D.D. ou contrat d'alternance, stagiaires et prestataires de service dont le nombre varie selon les besoins.

Nous remercions IBM pour son soutien lors de l'inauguration du nouveau siège de la Chaîne.

IBM

Publication éditée par ARTE G.E.I.E.
Développement et Coordination
Directeur : Hans Walter Schlie
Service de Presse & Relations Publiques
Responsable : Claude-Anne Savin
Coordination générale : Camille Michel,
Cécile Le Martret, Vera Berger
presse@arte-tv.com
Conception graphique et réalisation
Welcome Byzance, F-67300 Schiltigheim
Impression
Gyss Imprimeur, F-67210 Obernal
Crédit photos (tous droits réservés)
Patrick Bogner
(sauf page ci-contre Eric Harweg (S.E.R.S.))

© ARTE G.E.I.E. / Presse & RP / Août 2003



ARTE G.E.I.E.

4, quai du Chanoine Winterer - F-67080 Strasbourg cedex - Tél. 03 88 14 22 22

www.arte-tv.com